

## ► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€** de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques\*

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-PluriCoût 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Rhône-Alpes  
Fort de Vaise  
27, bd Antoine de Saint-Exupéry  
69009 Lyon

04 37 50 35 78

[rhonealpes@fondation-patrimoine.org](mailto:rhonealpes@fondation-patrimoine.org)

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Suivez-nous sur    



### ASSOCIATION LES AMIS DU CHÂTELARD

41 route Bruissin  
69340 Francheville

04 72 16 22 33

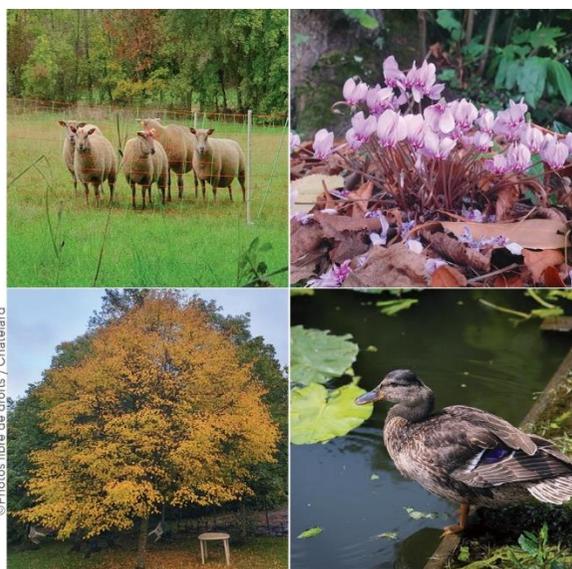
[accueil@chatelard-sj.org](mailto:accueil@chatelard-sj.org)



### Direction du Développement de la Compagnie de Jésus

07 69 64 65 76

[developpement@jesuites.com](mailto:developpement@jesuites.com)



©Photos libre de droits / Châtelard



► J'aime  
Je soutiens !

## La création des jardins éco-spirituels du centre jésuite du Châtelard

Rhône (69)



Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Châtelard - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

## ► Aidez à la création de jardins éco-spirituels du centre jésuite du Châtellard

Jusqu'au 31 janvier 2025, pour 1 € collecté ► la Fondation du patrimoine reversera 1 € (dans la limite de 10 000 €).

### ◆ ◆ LE PROJET

Le Centre du Châtellard qui est situé sur la commune de Francheville lance un ambitieux projet de revitalisation écologique et spirituelle du grand jardin au pied de sa bâtisse principale. Ce projet vise à préserver la biodiversité exceptionnelle du site et à reconnecter le bâtiment historique à son environnement naturel par l'aménagement de divers espaces dédiés à la méditation et à l'interaction avec la nature. Les travaux incluent la création de cheminements «éco-spirituels», d'un verger potager, d'un jardin du cloître contenant des plantes bibliques parmi les 9 jardins prévus.

**Pour prendre part à ce magnifique projet** qui offrira aux visiteurs une expérience immersive unique favorisant la connexion avec la nature, tout en participant à des parcours de formations éco spirituelles en harmonie avec la vocation du Châtellard, **faites un don !**

### ◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Fondé au XVII<sup>e</sup> siècle et devenu centre spirituel jésuite en 1929, le Châtellard est reconnu pour son patrimoine historique et sa riche biodiversité à l'ouest de l'agglomération lyonnaise. Les 36 hectares entourant

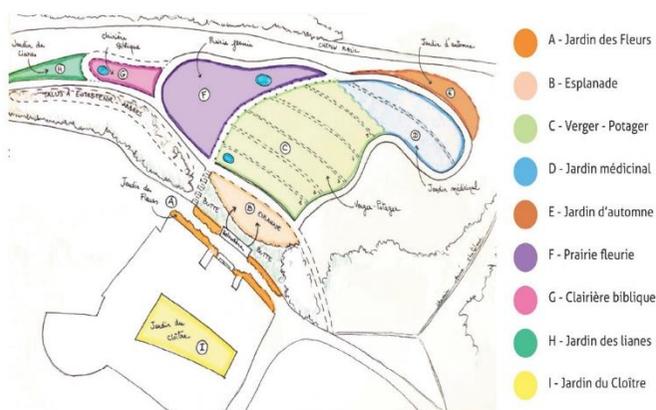
la bâtisse ont été préservés comme havre de paix pour les retraitants. Cette tranquillité depuis près d'un siècle a permis de favoriser une faune et une flore variées et protégées, oiseaux, insectes...indispensables maillons d'un éco-système équilibré. Depuis ce site, on peut bénéficier d'une vue panoramique sur le Grand Lyon, ce qui invite au dialogue entre biodiversité et ville, entre nature et culture.

### ◆ ◆ LA MOBILISATION

Ce projet de revitalisation écologique s'inscrit dans une dynamique collective visant à enrichir la biodiversité locale et à offrir une expérience éducative et spirituelle enrichissante. En partenariat avec des associations naturalistes, des mares et des plantations vont être réalisées. Dès la fin des travaux plus de 4 000 visiteurs, promeneurs, retraitants, scolaires, auront la possibilité de se promener dans cette propriété. Nous souhaitons permettre au plus grand nombre de vivre cette expérience unique de communion avec la nature afin de favoriser l'harmonie et la contemplation. Nous voulons y donner une vraie valeur ajoutée d'éco-centre spirituel.

**Aidez-nous à préserver ce poumon de verdure aux portes de Lyon. Le coût de la création de ces 9 jardins éco-spirituels nécessite la mobilisation de tous.**

#### AMÉNAGEMENT DES 9 JARDINS ÉCO-SPIRITUELS DU CHÂTELLARD :



© L'Atelier des saisons

Montant des travaux	964 545 €
Objectif de collecte	400 000 €
Début des travaux	2024

#### DES CONTREPARTIES EN REMERCIEMENT DE VOTRE GÉNÉROSITÉ :

- À partir de 500 € : Un livre dédié sur l'écologie intégrale.
- À partir de 2 000 € : Une visite guidée des jardins aménagés.
- À partir de 5 000 € : Vous pouvez devenir **mécène officiel** du jardin du cloître, ou du jardin des fleurs, ou de la clairière biblique.



## ► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider à la création

### des jardins éco-spirituels du centre jésuite du Châtellard

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### ■ Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/101366](http://www.fondation-patrimoine.org/101366)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### ■ Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (voir adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine - Centre Spirituel du Châtellard**  
27 bd, Antoine de Saint-Exupéry, 69009 Lyon

#### Le montant de mon don est de

100 €  300 €  500 €  1 000 €

Montant de mon choix : \_\_\_\_\_

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

#### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	100 €	300 €	500 €	1 000 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	34 €	102 €	170 €	340 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	25 €	75 €	125 €	250 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	40 €	120 €	200 €	400 €
	Réduction d'impôt de 60% du montant du don dans la limite de 20 000 € ou 0,5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail automatiquement. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre.